**Favoriser la compréhension et la coopération entre la jeunesse francophone et anglophone du Québec**

DOCUMENT POUR INFORMATION

En lien avec une série de documents de Patrimoine canadien sur le vivre ensemble

**ANNEXE E2**

**Pistes intéressantes pour votre prototype**

**CONTEXTE ACTUEL**

Les jeunes anglophones du Québec, pour la plupart bilingues, désirent participer pleinement à la société québécoise dont la langue officielle est le français. Or, des études récentes ont démontré que ces jeunes, tout en ne se considérant pas minorisés (leur langue demeure un outil de pouvoir important dans le monde), ne se sentent pas complètement intégrés à la société québécoise.

Chez les jeunes francophones du Québec, les recherches font état d’un changement de paradigme quant à la perception de l’anglais : plusieurs considèrent la maîtrise de l’anglais comme une compétence recherchée et incontournable dans le milieu du travail et dans le contexte de la mondialisation. Ce biais favorable à l’anglais ne semble pas diminuer les préoccupations des jeunes quant à l’avenir du français. Quant à savoir d’où viennent les inquiétudes des jeunes quant à la pérennité du français, les études démontrent que la menace n’est pas la prédominance de l’anglais dans la sphère internationale, mais plutôt la place accordée au français dans l’espace public local et du niveau de maîtrise de la langue française par l’ensemble de population québécoise.

Les témoignages convergent pour dire que la collaboration entre la majorité francophone et la minorité anglophone est essentielle pour le maintien de la cohésion sociale au Québec. De plus, les interactions entre groupes linguistiques ont pour effet de diminuer les préjugés à l’égard de l’autre, et de créer des réseaux qui facilitent l’intégration social et économique.

**APERÇU DU CONCEPT DU VIVRE ENSEMBLE**

La démarche proposée pour mener à terme ce projet s’inspire de l’approche dite de la « théorie du changement ». La théorie du changement est une approche participative qui permet de cartographier ou de décrire comment un changement de nature complexe est susceptible de se produire, selon un enchaînement anticipé de résultats, et de déterminer les interventions stratégiques nécessaires afin qu’il se produise. L’objectif de cette cartographie est d’établir une série de pistes d’action potentielles, avec résultats visés et indicateurs de rendement, qui pourraient guider les intervenants actifs dans ce domaine.

La théorie du changement tient compte des connaissances issues de la recherche et de l’expérience sur le terrain afin de déterminer les changements envisagés et la stratégie pour les appuyer. C’est pourquoi les artisans d’une telle théorie se composent à la fois de chercheurs et d’intervenants. Elle n’est pas qu’un exercice théorique, mais aussi un exercice stratégique créé pour la planification et l’évaluation d’initiatives.

Qu’est-ce que pourrait représenter le « vive-ensemble » en considérant les divers contextes de vie des jeunes. Notre modèle schématique pour favoriser la compréhension et le rapprochement chez les jeunes propose une trame narrative structurée autour de trois niveaux :

**Niveau 1 :** Offrir aux jeunes la possibilité de connaître l’autre groupe linguistique (sa culture, son histoire et/ou sa langue).

**Niveau 2 :** Favoriser une meilleure appréciation de l’autre.

**Niveau 3 :** Accroître les occasions de collaboration et de coopération.

Niveau 1 : Offrir la possibilité de connaître l’autre groupe linguistique (sa culture, son histoire et/ou sa langue)

Avant même qu’il y ait une appréciation de l’autre groupe linguistique, voire même des occasions de collaboration et de coopération, encore faut-il que l’on ait la possibilité de connaître l’autre groupe linguistique, que ce soit via la culture et l’histoire qui lui sont rattachées, et/ou par l’apprentissage de sa langue.

Sans être exposé à ces connaissances, les chances qu’il y ait appréciation de l’autre groupe linguistique demeurent limitées, voire inexistantes. Au nombre des possibilités de connaissance, nous retrouvons celles qui se présentent via :

* l’éducation, bien sûr : l’offre, voire l’obligation, d’un apprentissage de la seconde langue officielle, ainsi que les cours d’histoire et de littérature;
* les médias : télévisions, journaux, Internet, etc.;
* les industries culturelles (cinéma, livres), les arts de la scène (chanson, théâtre), etc.;
* la visibilité et la reconnaissance de la langue sur un plan institutionnel (affichage, offre des services, etc.).

Ces possibilités de connaissance s’accroissent lorsqu’il y a une proximité géographique : vivre dans une région où existent des concentrations importantes de francophones et d'anglophones offre davantage d’occasion de participer à des événements où les deux groupes linguistiques peuvent se côtoyer.

Par ailleurs, rien n’oblige d’être bilingue pour mieux connaître l’autre. La lecture des grands auteurs traduits dans la langue maternelle du lecteur permet, par exemple, de mieux connaître la culture de l’autre. Et on ne doit pas exclure ici la connaissance qui réfère à la culture générale associée à la langue, et qui peut ne pas être spécifiquement canadienne (par ex. un auteur français ou américain).

Niveau 2 : Favoriser une meilleure appréciation de l’autre groupe linguistique

La possibilité de connaître l’autre groupe linguistique, soit sa culture, son histoire et/ou sa langue, peut contribuer à une meilleure appréciation de l’autre, à modifier l’attitude des gens : par exemple, l’acquisition d’une nouvelle perspective historique par les jeunes francophones pourrait changer leurs attitudes envers les jeunes anglophones, et vice versa.

Par contre, les recherches démontrent qu’il importe également de travailler sur la composante affective (et non seulement cognitive) afin de modifier l’attitude de façon encore plus significative : par exemple, les échanges interlinguistiques s’avèreront plus efficaces dans le changement d’attitudes entre les jeunes francophones et anglophones en ce sens qu’ils permettent des contacts interpersonnels.

Ainsi donc, dans un processus où l’on veut travailler à une meilleure appréciation de l’autre, on doit tenir compte des trois composantes de l’attitude :

• la composante cognitive : les connaissances, ce que les gens pensent ;

• la composante affective : les émotions, ce que les gens ressentent ;

• la composante comportementale : les actions, ce que les gens font.

Niveau 3 : Accroître les occasions de collaboration et de coopération [[1]](#footnote-1)

Les conditions suivantes favorisent la collaboration et la coopération entre les deux groupes linguistiques. Il faut que les membres des deux groupes linguistiques :

* perçoivent qu’ils ont **un but commun** qui les rassemble, qu’ils ont besoin de coopérer pour l'atteindre;
* soient sur un pied d’égalité, qu’ils aient **des statuts égaux.**

1. La présence d’un but commun

La première condition nécessaire pour que la coopération intergroupe soit réussie, c’est que les membres des deux groupes aient une RÉELLE RAISON d’être ensemble. « Pourquoi sont-ils réunis? »; « Pourquoi devraient-ils participer à ce que les enseignantes et enseignants leur proposent? » Et, dans des situations de tensions intercommunautaires : «Pourquoi tendre la main à ceux qu’ils n’aiment pas?».

Il faut s’assurer que les membres des deux groupes perçoivent qu’ils ont un but commun qui les rassemble, et qu’ils sont en interdépendance, c’est-à-dire qu’ils ont besoin des membres de l’autre groupe pour atteindre ce but.

Concrètement, au lieu d'instaurer des contacts où les membres des deux groupes n’auraient qu’à se côtoyer, comme une sortie au cinéma ou au théâtre, on créera des situations où ils auront besoin du savoir ou du savoir-faire des autres, par exemple, de leur compétence linguistique, de leur connaissance de la ville, de la musique dans une langue ou une autre.

1. La perception de « statuts égaux »

Il est bien difficile de rapprocher des personnes qui se sentent perçues comme «inférieures» par les membres de l’autre groupe. Ce sentiment peut les amener à se censurer ou à revendiquer, plutôt qu'à collaborer vers un objectif commun.

Précisons que c’est la perception qui est importante, pas la réalité. Dans les faits, en matière de droits, les deux groupes peuvent être égaux, mais s’ils ne le perçoivent pas ainsi, c’est-à-dire s’ils sentent qu’il y a une différence, c’est cette perception qui deviendra leur réalité.

1. Cette section s'inspire des travaux de Benoit Côté (Université de Sherbrooke) et des discussions en cours (projet-pilote) sur le vivre-ensemble au sein de la jeunesse francophone et anglophone du Québec. [↑](#footnote-ref-1)